



La présente décision sera transmise à Monsieur le Préfet de Vaucluse,

La présente décision sera portée à la connaissance des membres du Comité syndical lors de la prochaine séance.

A Carpentras, le 06/08/2024.

**La Présidente du  
Parc naturel régional du Mont-Ventoux  
Vice Présidente de la Région Sud**

**Jacqueline BOUYAC**